

PIJASSOU TP
Société à responsabilité limitée
au capital de 12.000 euros
Siège social : Rue de l'Égalité
87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE
442 437 992 RCS LIMOGES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 5 DECEMBRE 2011

Le 5 décembre 2011, Monsieur Damien PIJASSOU, associé unique de la société « PIJASSOU TP », propriétaire de la totalité des 1 200 parts représentant le capital social et seul gérant de ladite société.

A pris les décisions suivantes ayant pour objet :

- la modification de la durée de l'année sociale en cours et la fixation des dates des années sociales ultérieures,
- la modification corrélative des statuts.

1/ L'associé unique décide que l'exercice social en cours, commencé le 1^{er} juillet 2011 prendra fin le 31 décembre 2011, au lieu du 30 juin 2012. Les dates des années sociales suivantes commenceront le 1^{er} janvier et finiront le 31 décembre.

En conséquence, l'article 24 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 24 - EXERCICE SOCIAL

Nouvelle rédaction :

« L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Par exception, l'exercice commencé le 1^{er} juin 2011 se terminera le 31 décembre 2011. »

2/ L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir partout où besoin sera, toutes formalités légales de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant associé unique.

L'ASSOCIE UNIQUE ET GERANT
Damien PIJASSOU

